
De : [REDACTED]

Envoyé : jeudi 5 juin 2025 07:15

À : enquete plu1 <enquete.plu1@marguerittes.fr>

Objet : Enquête PLU - Montrodier

Bonjour,

Par la présente, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique, je souhaiterais exprimer mon avis sur le projet de "centrale photovoltaïque" sur le site de Montrodier dans la garrigue des Marguerittes.

Je réside à Montpellier. J'aime me promener dans la garrigue de l'arrière-pays à toute saison, pour la beauté de sa végétation, pour sa faune (je suis naturaliste amateur) et pour les vestiges anciens dont elle est parsemée : mégalithes, drailles, ruines moyenâgeuses en particulier. Je suis aussi chercheur en écologie et évolution et de ce fait je suis régulièrement en contact avec mes collègues à l'université de Montpellier, au CNRS et à l'INRAE, dont la garrigue constitue le principal terrain de recherche.

Je voudrais dire mon **opposition** au projet de "centrale photovoltaïque" de Montrodier pour les deux raisons principales suivantes :

1. Impact délétère inévitable et sévère d'un tel ouvrage sur la biodiversité et les écosystèmes

La construction de cette centrale impliquera la destruction d'une grande surface de végétation ligneuse. Or, cette dernière structure l'écosystème "garrigue", soutient une partie de sa biodiversité (des micro-organismes associés du sol aux communautés vivantes qui en dépendent, des racines au feuillage, pour leur nourriture et leur protection). La végétation ligneuse est également protectrice du sol par rapport aux agressions extérieures (pluies méditerranéennes qui sans elle causeraient son érosion, soleil qui sans elle l'assècherait et le stériliserait, vent qui sans elle l'assècherait et l'emporterait), et elle tamponne les variations d'humidité et de température, ce qui garantit la stabilité de la communauté d'organismes qui recèle et donc son fonctionnement. Simultanément, la végétation ligneuse contribue à la genèse de ce sol par une série de processus liés à la transformation par les racines de la roche sous-jacente, à l'appel de l'eau et des nutriments et à l'abri de microfaune une modification profonde de la surface de sol sous-jacent. Les processus esquissés ici sont multiples et complexes. La végétation permet la rétention et l'infiltration de l'eau dans le sol et la reconstitution des réserves en eau du sous-sol. La destruction de la végétation ligneuse nécessaire à l'implantation d'une centrale photo-voltaïque entraîne la destruction de la totalité de l'écosystème "garrigue" et des fonctions qu'il assure.

2. Absence d'intérêt général et absence de considération de projets alternatifs

Le dossier ne comporte aucun argument sérieux qui justifierait l'implantation de cet ouvrage sur un site naturel et sur le site de Montrodier en particulier. Des projets alternatifs existent, comme l'utilisation de surfaces équivalentes de zones déjà

artificialisées (friches industrielles, parkings, etc.) mais ils n'ont pas été considérés avec sérieux.

Mes coordonnées sont indiquées dans ma signature ci-dessous.
En vous remerciant pour votre attention,

Cordialement,
Philippe Borsa

--

*Philippe Borsa - Institut de recherche pour le développement - UMR 250 S
Nouméa, New Caledonia and Montpellier, France*

